

Loudéac : l'entreprise Osmobio propose une alternative écologique au glyphosate

Ces derniers temps l'utilisation du *glyphosate* et son autorisation sur le marché européen font polémiques. Une entreprise bretonne de Loudéac a mis au point un désherbant naturel qui selon son créateur, serait tout aussi efficace mais parfaitement inoffensif.

Le *glyphosate* est un désherbant très utilisé dans l'agriculture / © Marc-André Mouchère - France 3 Bretagne



Quatre ans déjà que Jacques Le Verger tente d'obtenir une autorisation de mise sur le marché de son produit. Seulement voilà, malgré les soutiens de ministre, sénateur ou du conseil régional, l'ANSES, l'organisme de certification de ce genre de produits, lui refuse toujours l'autorisation de mise sur le marché.

L'urgence à trouver une alternative au *glyphosate*

La molécule "*glyphosate*" que l'on trouve dans le Roundup et dans tous les désherbants génériques actuels a été classée "*cancérogène probable*" selon le Centre International de Recherche contre le Cancer. L'exigence d'une alternative au *glyphosate* se fait donc de plus en plus pressante, en France, en Europe et ailleurs...

Une démarche écologique

L'entreprise Osmobio à Loudéac fabrique une gamme de produit pour le jardin, les espaces verts et une gamme de produits pour la maison *tous élaborés avec des principes actifs naturels issus des végétaux*.

Les dix-sept produits pour l'entretien de la maison sont *agrés Ecocert*, et une trentaine de produit pour les espaces verts et jardins (Fertilisants, anti-fongiques, phyto-stimulateurs, anti-limaces...) répondent, eux au *cahier des charges de l'agriculture biologique*.

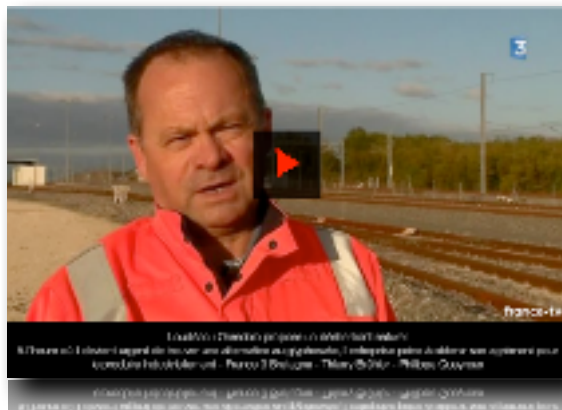
C'est dans ce même esprit de respect de l'environnement que Jacques Le Verger a développé un *désherbant à partir d'extraits naturels de plantes*.

"Un herbicide aussi efficace que les produits chimiques qui, comme eux, détruit les racines mais aussi les graines. La seule différence, c'est qu'il respecte la terre et l'environnement"

Puis il l'a fait contrôler par l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) qui a conclu en 2012 que le produit ne comportait **aucun risque pour l'homme ni l'environnement**.

Depuis le produit a pu être testé par la Direction des routes de l'Ouest (Diro) sur des parcelles inaccessibles aux machines. Plus récemment un sous traitant de la SNCF a mené aussi une expérimentation :

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/cotes-d-armor/loudeac-entreprise-osmobio-propose-alternative-au-glyphosate-1357595.html>



Loudéac : Osmobio propose un désherbant naturel - A l'heure où il devient urgent de trouver une alternative au glyphosate, l'entreprise peine à obtenir son agrément pour le produire industriellement - France 3 Bretagne - Thierry Bréhier - Philippe Queyroux

La mise sur le marché : un parcours de combattant

Aujourd'hui Jacques Le Verger a fait reconnaître son brevet aux États-Unis, au Canada, au Brésil, en Russie et au Japon.

La France a aussi accepté son brevet mais elle a été plus lente à l'examiner. Le patron d'Osmobio constate aussi qu'il manque de passerelles entre les états européens pour toutes ces démarches.

En France, pour **l'autorisation de mise sur le marché**, le dossier est déposé à l'Anses, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, le seul organisme habilité à le faire. Mais c'est la première fois que l'organisme doit agréer un produit dit de bio-contrôle, les textes européens n'étaient pas encore traduits en droit français.

"En clair, si j'avais présenté un produit chimique, il n'y aurait pas eu de problème."
remarque Jacques Le Verger sur **le site d'Osmobio**.

Le chef d'entreprise aurait déjà pu faire des démarches pour faire agréer son produit en Allemagne, beaucoup plus réactive, ou aux USA et l'y faire fabriquer :

"ça aurait peut-être été plus vite mais je suis un patriote" conclut-il.

➤ Lire aussi : **Osmobio, le désherbant breton, attend toujours l'autorisation d'être commercialisé**